



**Confédération  
CSN des syndicats nationaux**

Mémoire présenté par la  
Confédération des syndicats nationaux

au Comité permanent des finances

dans le cadre des consultations prébudgétaires en  
vue du budget 2025-2026

Le 10 juillet 2025

Confédération des syndicats nationaux  
1601, av. De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5  
Tél. : 514 598-2271  
Télec. : 514 598-2052  
[www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)

## **Recommandations**

### **Économie et conflit commercial avec les États-Unis**

1. Dans le cadre des négociations commerciales avec les États-Unis, le gouvernement doit protéger les secteurs stratégiques pour l'économie et la société québécoise, notamment l'acier, l'aluminium, la foresterie, les énergies propres, l'agroalimentaire et la souveraineté culturelle.
2. Le gouvernement doit prolonger les mesures temporaires relatives à l'assurance-emploi instituées ce printemps, trouver une solution pérenne face au « trou noir » et moderniser le régime.
3. Le gouvernement doit bonifier les transferts fédéraux en matière de formation et de main-d'œuvre.
4. Le gouvernement doit accroître ses investissements dans les infrastructures publiques, dont le transport en commun, et celles liées aux secteurs du logement social et hors marché et des énergies propres. Il doit aussi instaurer une norme « acheter canadien » pour le financement fédéral des infrastructures.
5. Le gouvernement doit collaborer avec les provinces pour déployer un plan d'aide et une politique industrielle structurante pour le secteur forestier.

### **Gestion des finances publiques**

6. Le gouvernement doit persister dans la mise en œuvre d'une politique fiscale et budgétaire progressiste, impliquant des déficits budgétaires soutenables.
7. Le gouvernement doit prioriser les dépenses en matière de santé, d'éducation, de service de garde et de protection sociale, plutôt qu'en matière de défense.
8. Le gouvernement doit éviter de recourir à des réformes fiscales ayant pour effet d'accroître les inégalités ou d'affaiblir la capacité de financement des services publics et des programmes sociaux. Il doit également mettre sur pied un chantier de réflexion relatif à la fiscalité des entreprises et des hauts revenus et sur la lutte aux paradis fiscaux.

### **Environnement**

9. Le gouvernement doit mettre de l'avant de nouvelles mesures (règlements, mesures budgétaires ou écofiscales) susceptibles de permettre l'atteinte des cibles de réduction de GES et de compenser l'effet délétère de l'abandon de la taxe carbone pour les consommateurs. Il doit également mettre en œuvre une tarification carbone aux frontières et abolir les subventions aux énergies fossiles.

### **Médias**

10. Le gouvernement doit mettre en œuvre de nouveaux moyens financiers et fiscaux de manière à soutenir les médias et à identifier un mode de financement prévisible et durable pour CBC/Radio-Canada.



## **Avant-propos**

Nous remercions le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de nous offrir l'occasion de donner notre avis dans le cadre de la consultation sur le budget 2025-2026.

Fondée en 1921, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) est la première grande centrale syndicale québécoise. Composée de près de 1 600 syndicats, elle défend plus de 330 000 travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d'activité sur l'ensemble du territoire. Elle prend part à plusieurs débats de fond de la société québécoise et canadienne pour une société plus solidaire, plus démocratique, plus équitable et plus durable.



## **Économie et conflit commercial avec les États-Unis**

Les économies canadiennes et québécoises font face à de nombreux défis en raison du conflit commercial en cours avec les É-U. Au moment d'écrire ces lignes, aucune entente n'a été conclue. La CSN accueille avec soulagement l'adoption du projet de loi C-202 protégeant la gestion de l'offre des négociations commerciales. Le gouvernement doit protéger les secteurs stratégiques pour l'économie et la société québécoise (acier, aluminium, forêts, agroalimentaire, etc.). Le représentant au commerce américain a identifié en avril dernier des politiques et des législations canadiennes ou provinciales constituant des « obstacles au commerce »<sup>1</sup> et le gouvernement a déjà fléchi en retirant sa taxe sur les services numériques (TSN). Plusieurs de ces législations et politiques sont stratégiques pour le Québec et doivent être préservées, dont celles relatives au secteur des médias et de la culture, et celles relatives au marché des alcools (monopoles d'État comme la SAQ). Enfin, le Canada doit éviter d'attribuer des garanties d'approvisionnement aux Américains pour nos ressources naturelles qui limiteraient notre capacité à déterminer le modèle de développement de ces secteurs (incluant sur le plan environnemental), à faire affaire avec d'autres pays ou à en favoriser la transformation locale.

Le gouvernement a mis en place des mesures d'urgence pour aider les entreprises et les travailleurs face à la crise. Certaines bonifications de l'assurance-emploi doivent en principe prendre fin en juillet, alors que d'autres s'arrêteront en octobre. Ces mesures doivent être prolongées tant que l'effet sur l'emploi et le chômage se fait sentir. L'accès, la durée et le montant des prestations devraient également être améliorés. Alors que d'importants besoins de formation de la main-d'œuvre se font sentir pour rehausser les compétences ou requalifier les travailleuses et travailleurs touchés, le gouvernement met fin à son enveloppe de transfert aux provinces dont 145 millions \$ étaient destinés au Québec.

Alors que l'investissement privé est fortement affecté par la crise, il est nécessaire que le gouvernement augmente ses investissements dans les infrastructures publiques, dont le transport en commun, et celles liées aux secteurs du logement social et hors marché et des énergies propres. Il doit en outre instaurer une norme « acheter canadien » pour le financement fédéral des infrastructures. La CSN est toutefois inquiète des intentions d'investir dans les infrastructures et les projets qui relèvent des énergies fossiles, puisque cela nous éloignerait encore plus des cibles de réduction de GES.

Le secteur forestier québécois vit une triple crise liée au conflit commercial sur le bois d'œuvre, à la baisse de la demande pour plusieurs produits et à la mauvaise gestion de l'aménagement forestier. Plusieurs communautés isolées et mono-industrielles ont récemment vu des scieries fermer. Le gouvernement doit collaborer avec les provinces pour déployer un plan d'aide et des mesures d'urgence. Il doit également déployer une politique

---

<sup>1</sup> USTR (2025), *National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers*, 2025.

industrielle structurante pour le secteur forestier, permettant notamment de développer de nouveaux produits et débouchés pour l'industrie.

## **Gestion des finances publiques**

Dans l'énoncé économique de l'automne 2024, le précédent gouvernement estimait que les déficits budgétaires seraient limités à 1 % en moyenne au cours des prochaines années (2 % en 2024), alors que le ratio de la dette fédérale au PIB et celui du service de la dette au PIB demeureraient sur leur trajectoire descendante et resteraient historiquement faibles. Les déficits budgétaires de l'ensemble des administrations publiques canadiennes restent d'ailleurs bien en dessous de ceux des autres pays du G7, la plupart oscillant en 2024 entre 4 % et 7,6 % du PIB. Il n'y a donc pas lieu de procéder à des compressions budgétaires qui mettraient à mal les services publics et les programmes sociaux dont la population a besoin.

La CSN s'oppose à l'accroissement irréfléchi et irresponsable des dépenses en matière de défense. Si certaines d'entre elles sont légitimes (les brise-glaces polaires servant à assurer une présence dans l'Arctique par exemple), les dépenses militaires ne répondent pas à un besoin de défense du territoire canadien, mais à une logique industrielle pro-américaine et une logique de projection de puissance outremer. Arrimer les dépenses militaires à un haut niveau de PIB impliquera un accroissement plus rapide de celles-ci que les revenus de l'État, ce qui fragilisera à terme sa capacité à remplir ses missions sociales. Dans un contexte où des gels d'embauches et des abolitions de postes se multiplient dans nos services publics (au Québec notamment), mieux vaut prioriser les dépenses et les transferts dans les domaines sociaux.

Avec la baisse d'impôt sur le revenu prévue au projet de loi C-4 et l'abandon de la hausse d'imposition des gains en capitaux, la CSN croit que le Canada s'oriente dans la mauvaise direction. L'effet de la baisse d'impôt sera très limité pour certains contribuables à revenu modeste (p. ex. 50 \$/an pour personne âgée à faible revenu vivant seule), alors qu'elle sera bien plus importante pour les personnes gagnant 100 000 \$/an ou plus<sup>2</sup>. Même chose pour les gains en capitaux qui sont surtout engrangés par les hauts revenus. Or, le coût collectif de ces manques à gagner sera important à plus long terme en raison de la capacité réduite de financer les services publics et les programmes sociaux, incluant ceux des provinces. Afin de préserver la capacité fiscale du Canada et la progressivité du régime d'imposition, il y a lieu de mettre sur pied un chantier de réflexion relatif à la fiscalité des entreprises, des hauts revenus et sur la lutte aux paradis fiscaux. Le collectif Échec aux paradis fiscaux, dont la CSN est membre, demande une réforme assurant un taux d'imposition des bénéfices des sociétés de 25 % minimum. Le gouvernement doit notamment rendre publiques les informations fiscales « pays par pays » des multinationales, comme cela est prévu en Australie. Il doit

---

<sup>2</sup> BUSBY, Carleigh (2025), *Projet de loi C-4 (45-1) Réduire à 14 % le taux le plus bas de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers*, Bureau du directeur parlementaire du budget. Note : pour les déclarants du Québec, la réduction d'impôts est 16,5 % moindre que pour les autres canadiens, en raison de l'abattement d'impôt du Québec.

également mettre fin à l'évasion fiscale permise vers les paradis fiscaux grâce aux accords d'échange de renseignements fiscaux signés par le Canada.

## **Environnement**

La CSN s'interroge sur le sérieux du gouvernement à lutter efficacement contre le réchauffement climatique. D'abord, la plateforme électorale libérale fait la promotion des énergies conventionnelles sur le même pied d'égalité que les énergies propres, ce qui est contraire à la logique de transition énergétique<sup>3</sup>. Ensuite, le gouvernement a choisi d'abolir la taxe carbone aux consommateurs. Il s'agit de reculs sur le plan des politiques climatiques, alors que les coûts associés aux désastres environnementaux (feux de forêt, pluies diluviennes, etc.) et les coûts d'adaptation aux changements climatiques bondissent. Ces choix auront des effets importants sur les capacités du Canada à respecter ses objectifs de réduction de GES.

La CSN doute que de tels reculs en matière de politiques climatiques puissent être pleinement compensés par l'introduction de nouvelles mesures environnementales. Pire encore, aucune nouvelle mesure n'a encore été identifiée pour intensifier les efforts de réduction de GES, que ce soit des investissements ou d'autres mesures budgétaires, de nouvelles réglementations environnementales ou des mesures écofiscales. La CSN réitère depuis plusieurs années l'importance d'investir dans le transport en commun. Dans le contexte où une tarification carbone est préservée pour le milieu industriel, le Canada doit emboîter le pas à l'Union européenne en introduisant un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Enfin, le Canada doit abolir une fois pour toutes les subventions aux énergies fossiles.

Le Canada doit également s'assurer que la transition soit juste pour les collectivités et les travailleurs qui sont affectés négativement par la transition verte ou qui sont affectés par les effets délétères des changements climatiques (pensons ici aux travailleurs des secteurs de la forêt ou des pêches qui vivent les conséquences des feux de forêt ou du réchauffement des eaux).

## **Médias et culture**

Les médias du secteur privé et CBC/Radio-Canada sont durement affectés par la concurrence des multinationales du numérique pour les revenus publicitaires. Au même moment, le gouvernement choisit d'abandonner la TSN, sans mettre en place des mesures de soutien pour le secteur des médias et de la culture en contrepartie. La CSN invite le gouvernement à rapidement revenir sur cette décision ou à mettre en œuvre des mesures de soutien pour pallier ce retrait.

---

<sup>3</sup> Parti libéral du Canada (2025), *Un Canada fort*. <https://liberal.ca/fr/plateforme/> [consulté le 25 juin 2025].

La CSN tient tout de même à saluer les engagements du PLC à l'effet d'enchâsser et de protéger CBC/Radio-Canada en déposant une loi pour protéger son financement en le rendant statutaire, de renforcer le mandat de CBC/Radio-Canada et d'appuyer des artistes et créateurs canadiens en augmentant le financement d'agences comme le Conseil des arts du Canada, Téléfilm, le Fonds des médias du Canada et l'Office national du film<sup>4</sup>. La CSN espère voir ces engagements se matérialiser dans le prochain budget pour les médias et la culture.

---

<sup>4</sup> *Idem.*